



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal de Saint-Louis-de-Blandford tenue le **11 juin 2018**, à 18h30, à la salle du conseil située au 80, rue Principale, à Saint-Louis-de-Blandford.

Monsieur le maire, Gilles Marchand, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1 M. Jean-François Desrosiers	Siège # 4 M. Nicolas Dufresne
	Siège # 5 M Mathieu Malenfant
Siège # 3 Mme Sylvie Gélinas	Siège # 6 M. Patricia Hamel

Absent : Siège # 2 M. Marc Bédard

Mme Julie Galarneau, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

1. Ouverture de la séance

Le maire, M. Gilles Marchand, constate le quorum à 18h30 et déclare la séance ouverte.

Ordre du jour

11 juin 2018

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Octroyer le mandat à la Boîte à urbanisme pour procéder à la caractérisation de la Rivière Bécancour
4. Autoriser l'appel d'offre par invitation auprès des trois firmes d'ingénierie dans les dossiers de ponceaux du Rang 1
5. Autoriser la demande d'un certificat d'autorisation au ministère de l'environnement dans les dossiers de ponceaux du Rang 1
6. Période de questions
7. Levée d'assemblée

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2018-06-017)

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Mme Patricia Hamel, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-06-018)

3. Octroyer le mandat à la Boîte à urbanisme pour procéder à la caractérisation de la Rivière Bécancour

Attendu les discussions des membres de ce conseil à ce sujet;

Attendu la nouvelle date d'échéance pour la fin du projet, qui est pour 2020;

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Nicolas Dufresne, et résolu d'autoriser le mandat pour la Boîte à urbanisme afin de procéder à la caractérisation de la Rivière Bécancour. Les travaux devront être effectués en 2019 pour la municipalité de St-Louis-de-Blandford.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-06-019)

4. Autoriser l'appel d'offre par invitation auprès des trois firmes d'ingénierie dans les dossiers de ponceaux du Rang 1

Il est proposé par le conseiller M. Mathieu Malenfant, et résolu d'autoriser l'appel d'offre par invitation auprès des trois firmes d'ingénierie dans les dossiers de ponceaux du Rang 1.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-06-020)

5. Autoriser la demande d'un certificat d'autorisation au ministère de l'environnement dans les dossiers de ponceaux du Rang 1

Il est proposé par le conseiller M. Jean-François Desrosiers, et résolu d'approuver la présente liste des comptes à payer au 4 juin 2018 et d'autoriser la demande d'un certificat d'autorisation au ministère de l'environnement dans les dossiers de ponceaux du Rang 1.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. Période de questions

Les personnes présentes sont invitées par le maire, M. Gilles Marchand, à poser leurs questions conformément au règlement de la Municipalité.

7. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés,

Il est proposé par le conseiller M. Nicolas Dufresne de lever l'assemblée à **19 heures et 01 minutes**.

Gilles Marchand
Maire

Julie Galarneau
Directrice générale

Le maire, M. Gilles Marchand, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.